

LE GRANDS NAVETTEURS – QUELLE STRATÉGIES D'ADAPTATION DES MOBILITÉS ?

Atelier IDT 2019-2020 – « Stratégies d'adaptation dans les mobilités métropole-montagne » - quels enseignements pour l'Agence ?

SOMMAIRE

- > Commande et méthode
- > Les 4 profils de grand navetteur
- > Des traits communs chez les grands navetteurs interrogés
- > Des pistes de solutions pour aider les grands navetteurs à réorganiser leurs mobilités



COMMANDE & MÉTHODE

COMMANDE & MÉTHODE

> Contexte de la commande

- Thématique de la réflexion partenariale « observation grand territoire » : pouvoir d'achat
- Thématique « énergie » pour le Grand A 2020
- Orientations du PDU sur le report modal et la transition du parc automobile
- Réflexions de l'Agence sur la transition, la résilience, les modes de vie...

> Étudiants du Master IDT² encadrés par Grégoire Feyt et Nassima Hakimi

11 étudiants de M1 et M2 du Master ingénierie du développement territorial et de la transition qui ont travaillé **de fin septembre 2019 à mi-février 2020**.

> Des entretien qualitatifs auprès d'individus « grands navetteurs »

Les grands navetteurs sont des actifs qui parcourent au-moins 50 km/jour au volant de leur voiture (aller et retour) pour leurs navettes domicile-travail

Les étudiants ont réalisé des entretiens qualitatifs pour comprendre comment des **individus** « **grands navetteurs** » qui habitent dans les territoires périurbains, ruraux ou de montagne :

- Organisent leur vie quotidienne et leurs mobilités
- Mettent en place ou non des stratégies d'adaptation face au coût et aux contraintes de la mobilité quotidienne
- **Se projettent dans un futur** qui pourrait être marqué par un prix plus élevé du carburant ou par des restrictions accrues à la circulation des véhicules anciens / polluants.
- >> 25 personnes enquêtées (50 initialement prévues) avec au-moins 20' par entretien.

COMMANDE & MÉTHODE

> Une restitution sous forme de « récits de vie » et de « profils »

- Chaque entretien a été synthétisé sous forme d'un **récit de vie** qui, à partir d'une trame commune : « raconte » la vie quotidienne de la personne, met en évidence les contraintes auxquelles elle fait face, et décrit ses éventuelles stratégies d'adaptation.
- A partir du recoupement de ces récits de vie, les étudiants ont identifiés 4 profils de grands navetteurs.

> Une séance avec des experts pour imaginer comment aider chaque « profil » de grand navetteur à faire évoluer ses pratiques de mobilité

- Une séance organisée le 6 février 2020 à l'Agence d'Urbanisme, avec des chercheurs, des techniciens des collectivités et des chargés d'études de l'Agence (Mobilité et Territoire).
- Les « experts » doivent, par table, dialoguer avec un étudiant qui « joue » le rôle d'un grand navetteur représentatif de l'un des 4 profils identifiés dans l'enquête.
- L'objectif est d'imaginer des solutions acceptables pour le « profil » de grand navetteur lui permettant de faire évoluer ses comportements de mobilité.
- Les solutions qui ressortent de la séance peuvent être croisées avec les orientations et actions prévues dans le PDU de l'agglomération grenobloise.

> Liste des experts :

- Philippine Lavoillotte
- Géraldine Fournier
- Clément Frossard
- Aude Mingam
- Étienne Goillot

- Kamila Tabaka
- Béatrice Le Moing
- Maria Besselievre
- Véronique Poirot
- Marie-Clotilde Meillerand

- Isabelle Reynaud
- Clément Dreveton
- Elsa Liégeois
- Tiphaine David
- Olivier Bontemps



2 LES 4 PROFILS DE GRAND NAVETTEUR

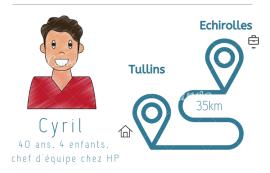
LES ADAPTÉS (« JE PEUX, JE VEUX, JE FAIS »)

> Des personnes qui ont changé / sont prêtes à changer de véhicule pour passer à l'électrique ou à l'hybride

- Un choix qui permet de rester dans le système automobile, de ne pas changer ses habitudes de vie tout en faisant un geste pour l'environnement et/ou se conformer à l'évolution des règlementations.
- Des personnes au revenu plutôt élevé

Les adaptés

Les adaptés ont déjà changé leurs pratiques de mobilité, ou alors, ils envisagent de le faire.





"On fait plus attention maintenant"

Les adaptés ont changé leurs habitudes pour être plus confortables financièrement. Ils révèlent faire plus attention à leurs finances maintenant.





"La tranquillité n'a pas de prix"

Les adaptés ont fait le choix de vivre en périphérie et ont préféré choisir de nouveaux modes de déplacement plutôt que de se rapprocher de leurs activités.



"15 ans de bilan carbone catastrophique où je passais mes journées tout seul dans ma voiture "

Les adaptés n'ont pas une forte attache à leur véhicule. Ils n'ont pas hésité à le changer. Les motivations sont aussi bien environnementales que financières.



"Je n'hésiterai pas à vendre l'éléctrique pour prendre le train si le prix de la recharge augmente"

Face aux scénarios, les adaptés confirment qu'elles pourraient de nouveau modifier leurs

LES RÉTIFS (« JE NE VEUX PAS, JE PEUX, JE NE FAIS PAS »)

> Des personnes qui sont peu enclines à changer leur mode de transport, leur véhicule, leur mode de vie

- Des personnes particulièrement dépendantes vis-à-vis de l'usage de l'automobile et attachées à leur voiture.
- Des personnes qui sont parfois « aux limites » des autres profils – profil contraints notamment - en raison d'alternatives parfois limitées en termes de report modal ou de possibilité de changer de véhicules.

Les rétifs

Les rétifs ne sont pas prêt à changer leur organisation quotidienne. Ils sont attachés à leur cadre de vie, mais admettent qu'ils pourraient faire autrement.





"On est plutôt confortables"



Les rétifs ne connaissent pas réellement le montant de leurs dépenses. Ils ont une brève



"Je ne m'imagine pas vivre ailleurs"

Les rétifs marquent leur attachement à leur commune de résidence. Ils y ont construit une histoire familiale et s'y sentent bien.



"La voiture, je n'y vois que des avantages"

Les rétifs indiquent plusieurs avantages à la voiture. La voiture est plus pratique pour un ménage avec enfants, c'est un gain de temps, voire d'argent grâce aux frais réels.



"Pourquoi pas acheter une voiture hybride"

Face aux scénarios, les rétifs évoquent l'achat de voitures moins énergivores

LES ATTENTISTES (« JE VEUX, JE PEUX, JE NE FAIS PAS »)

- > Des personnes qui ont identifié des alternatives crédibles (report modal principalement) et seraient prêtes à passer le pas ... mais qui ne le font pas en raison de contraintes extérieures
- Ces contraintes peuvent être liées à l'offre de transport ou à l'organisation de l'intermodalité (ex : si le parking relais de la gare de Gières n'était pas saturé ou s'il y avait une liaison cyclable sécurisée entre Saint-Martin-d'Uriage et Gières, je prendrais le train)
- Cette catégorie intègre également des personnes qui prenaient les transports en commun et sont revenus à la voiture lorsqu'ils sont devenus parents afin d'être plus à même de gérer les contraintes d'organisation que cela implique.
- Sur ce dernier point, on est parfois proche du profil « contraint ».

Les attentistes

Ils ne sont pas prêts à changer leur organisation quotidienne pour l'instant, par confort et habitude. Ils peuvent adapter leur mobilité, mais attendent un élément déclencheur.



Employé dans un cabinet médical



"Je gère plutôt bien les frais"



Les attentistes ont un pouvoir d'achat confortable et font globalement attention à la gestion de leur argent.



"C'est un choix de vie"

Les attentistes ont cherché un juste milieu entre confort pour aller à leur travail et cadre de vie



" Je prends la voiture parce que c'est plus pratique comme ça"

Les attentistes indiquent plusieurs avantages à la voiture, mais sont prêts à l'abandonner dès qu'ils estimeront que ce sera nécessaire.



"Si l'essence augmente à nouveau je reprendrai les transports en commun"

Face aux scénarios, les attentistes sont prêts à s'adapter

LES CONTRAINTES « JE VEUX MAIS JE NE PEUX PAS »

> Des personnes dépendantes de l'usage de la voiture faute d'alternative, pour qui les coûts de déplacement représentent une contrainte financière importantes, ce qui les empêche par ailleurs de changer de véhicule et les amène à faire certains sacrifices sur d'autres dépenses.

Les contraints

Ils ont l'intention de changer leur pratique modale mais n'en ont pas la possibilité.



42 ans, 3 enfants, Animatrice et femme de ménage



"Je ne calcule pas car les déplacements impactent énormément ma paye".



Les contraints ne contrôlent pas le coût de leurs déplacements parce que pour eux, c'est une dépense obligatoire.



"Déménager c'est hors de question"

Les contraints marquent leur attachement à leur lieu de résidence, Ils ont choisi leur cadre de vie et ne souhaitent pas le changer.



"La voiture, je n'ai pas le choix"

Les contraints estiment ne pas avoir de choix alternatif à leur voiture pour le moment, même s'ils aimeraient changer.



"Je veux bien rouler en voiture électrique mais qu'on me donne les moyens"

Face aux scénarios, les contrains expriment vouloir trouver une autre alternative, mais que ce sera difficile pour eux.



- UN MODE DE VIE CHOISI
- 2. LA VOITURE EST INDISPENSABLE POUR GÉRER LES CONTRAINTES D'EMPLOI DU TEMPS QUOTIDIEN
- 3. LES SOLUTION ALTERNATIVES SONT MAL CONNUES OU JUGÉES RÉDHIBITOIRES
- 4. DES STRATÉGIES POUR OPTIMISER LE TEMPS DE TRAJET ...
- 5. ... PLUS QUE POUR EN RÉDUIRE LE COÛT
- 6. DES COÛTS DE LA MOBILITÉ SOUVENT MAL APPRÉHENDÉS
- 7. CHANGER DE MODE DE TRANSPORT EST DIFFICILE CAR CELA NÉCESSITE DE RÉORGANISER SA VIE QUOTIDIENNE NOTAMMENT POUR LES FAMILLES AVEC ENFANTS ...
- 8. ... ET DANS CERTAINS CAS C'EST IMPOSSIBLE EN RAISON DE CONTRAINTES EXTÉRIEURES À L'INDIVIDU
- UN CHOC EXOGÈNE N'EST PAS FORCÉMENT SUFFISANT POUR INDUIRE UN CHANGEMENT DE MODE DE TRANSPORT
- 10. DÉMÉNAGER OU CHANGER DE TRAVAIL N'APPARAISSENT PAS COMME DES SOLUTIONS ... MALGRÉ DES SIGNAUX FAIBLES VERS UN MODE DE VIE PLUS AUTOSUFFISANT

1>Les grands navetteurs interrogés ont choisi leur mode de vie, ils sont attachés à leur habitat, à leur territoire de vie, et ils acceptent le fait que les longs trajets quotidiens soient la contrepartie de ce choix. Les enfants reviennent régulièrement comme un facteur de choix d'une vie en maison individuelle à la campagne.

2>La voiture est perçue comme un outil indispensable pour l'organisation de la vie quotidienne.

Sa souplesse d'usage permet de concilier l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail, les contraintes de la vie familiale (dépose-reprise des enfants par ex.), les activités personnelles (loisirs avant ou après le travail).

- « c'est la naissance de son enfant qui a poussé Cédric à reprendre la voiture notamment à cause de la complexité des plannings de la famille » [avant, il prenait le train].
- « Jessica prend sa voiture par soucis de liberté, elle pourrait faire autrement mais n'en n'a pas envie »

3>Lorsqu'elles existent, les solutions alternatives à la voiture (TC, covoiturages) sont parfois mal connues, et/ou perçues comme peu adaptées aux imprévus, aléas et contraintes de la vie quotidienne. Des expériences malheureuses (vécues personnellement ou entendues) renforcent cette vision négative.

- « Pour Cyril, l'usage du train entre Tullins et Echirolles n'est pas adapté au rythme de vie d'une famille. De plus il est rebuté par les histoires de grèves ».
- « Jessica pourrait poser la voiture à Tullins, prendre le train puis le tram... mais elle voit trop de collègues en galère avec le train. [...] Elle et son mari pourraient covoiturer mais n'ont pas envie de s'astreindre aux horaires des autres. »
- « Léna a des horaires variables et un mode de vie imprévisible donc elle ne souhaite pas dépendre des transports collectifs. »
- « Maud a essayé de prendre le train de Saint-Marcellin à Valence [...] pendant trois mois, mais [...] trop de retard, trop de contraintes horaires, elle devait enchaîner avec un bus derrière. Elle met 35 à 45 minutes [en voiture] contre presque 1h30 en train ».
- « Sabine prenait le bus (...) puis les horaires ont changé. Ces changements lui faisaient perdre ½ heure car ils sont désormais en décalage par rapport à ses horaires de travail ».

4-Les stratégies d'adaptation déjà mises en place par les grands navetteurs concernent avant tout la gestion du temps

- Le temps passé en voiture est globalement perçu comme agréable mais la durée du trajet est souvent perçue comme une contrainte dans un emploi du temps souvent serré.
- Plusieurs personnes évoquent le fait qu'ils ont pu négocier leurs horaires de travail pour échapper aux bouchons ou bien pour faire du télétravail. D'autres adaptent leurs horaires et lieux de loisirs ou d'achat.

Exemple d'adaptation concernant l'optimisation du temps :

- « lorsque Guillaume a ses enfants, il commence le travail à 9h30 pour éviter les bouchons, quand il n'a pas les enfants, il commence à 7h00 pour une nouvelle fois éviter les bouchons, mais il finit à 18h00. Cela représente une grosse amplitude horaire mais c'est nécessaire [...] pour compenser les semaines où il doit garder ses enfants »
- « Blandine prend l'autoroute pour ne pas être en retard, car sinon elle rencontre trop de feux qui lui font perdre du temps [sur la RD entre Moirans et Voreppe] »,
- « Cyril mange à midi sur le pouce tout en rejoignant une salle de sport située dans le centre-ville de Grenoble [...] Il explique effectuer sa séance de sport le midi pour gagner du temps. Il fait ses courses à Tullins (...) en rentrant du travail, la grande surface se trouvant sur sa route ».
- « Les trajets sont une vraie contrainte pour Isabelle. Elle observe une différence entre les jours de la semaine et le vendredi en télétravail. La fatigue n'est pas du tout la même alors qu'elle effectue la même journée de travail ».

5>Les stratégie d'adaptation portent peu sur la réduction du coût, même si quelques personnes – au budget contraint - l'évoquent.

Les solutions consistent à réduire le nombre de trajets domicile-travail hebdomadaire, à optimiser ses trajets (faire d'autres activités sur la route du travail), à renoncer à d'autres dépenses (loisirs) ou à moins utiliser sa voiture le week-end.

À noter par ailleurs que l'éloignement domicile-travail peut avoir des coûts induits hors mobilité : « les horaires de travail cumulés aux bouchons obligent à ce que sa fille doive aller à la garderie. Et son fils devra également aller à la garderie lorsqu'il ira à l'école. Tout cela induit des frais supplémentaires en plus de la cantine ».

Exemple d'adaptation concernant la réduction du coût des mobilités :

- « Marie a fait aménager ses horaires pour économiser un aller-retour en répartissant ses cours sur 4 jours au lieu de 5 ».
- « Depuis qu'elle a repris ses trajets en voiture, le budget mobilité de Blandine a beaucoup augmenté. Elle a alors arrêté son abonnement au sport. »
- « Pour réduire le coût, Jean-Louis évite de prendre la voiture les jours où il ne travaille pas »
- « Sabine a des difficultés pour se garer au centre-ville de Grenoble (...). Elle laisse donc sa voiture au parking des Pompes Funèbres (...) puis utilise une trottinette pour aller au centre-ville. »

6>Les personnes interrogées n'ont pas toujours connaissance du coût réel de leurs déplacements et du poids de la voiture dans leur budget

- Quelques personnes indiquent connaître finement leurs dépenses de transport :
- « Sabine et son mari ont mis en place un tableau récapitulatif de ce que leur coûte les deux voitures de leur foyer. Ils prennent en compte le prix de la voiture, le coût de la réparation, l'essence et les différents contrôles [...] ».
- Inversement, beaucoup de personnes n'ont pas de connaissance claire de leur budget mobilité :
- « Depuis que Cédric est repassé du train à la voiture, il ressent un changement [...] dans son budget car le carburant reste relativement cher et qu'il a besoin de faire plus d'entretien sur sa voiture. Mais il a du mal à estimer combien ».
- « Isabelle et son mari n'ont jamais calculé combien leurs déplacements quotidiens coûtent [...] Ils ont la chance d'être ingénieurs tous les deux avec des salaires relativement confortables ».
- La déclaration d'impôts aux frais réels (le coût d'usage de la voiture étant calculé de façon forfaitaire par le fisc) peut renforcer cette absence de volonté de calculer précisément ses coûts de transport.
- Pour la voiture, beaucoup de personnes se limitent au coût du carburant et des péages :
- « Sylvie met un plein tous les 4 jours, soit 45 euros par semaine. Il faut y ajouter 180 euros par mois pour les péages ». Les autres postes de dépense ne sont pas toujours pris en compte et l'amortissement de l'achat du véhicule est souvent oublié.
- Certaines personnes ne veulent pas calculer leurs coûts de mobilité de peur de se rendre compte de leur importance :
- « Lorène ne calcule pas combien les trajets lui coûte, "sinon, honnêtement, je pleure". Elle sait qu'elle met de l'essence toutes les semaines. Elle ne tient pas de budget mais voit au coup par coup. Et en fonction de ce qu'il reste, ils ont des loisirs ».

7>Le changement de mode de transport apparaît très difficile pour de nombreuses personnes car il implique une forte réorganisation de l'organisation de la vie quotidienne en particulier pour les familles avec (jeunes) enfants ...

- La « gestion » des enfants apparaît comme une contrainte déterminante (horaires de dépose-reprise à l'école, à la garderie, chez la nounou, ...). Celle-ci a pu amener certaines personnes à abandonner les transports collectifs au profit de la voiture. Cette gestion des enfants mobilise souvent les deux parents (par ex, l'un fait le matin, l'autre le soir). Dans ce contexte, les contraintes horaires et incertitudes (grèves, ...) liées aux TC apparaissent souvent rédhibitoires
- Quelques personnes soulignent qu'à partir de l'entrée au collège, cette « gestion » des enfants est moins pesante (ceux-ci devenant plus autonomes pour leurs déplacements notamment car ils peuvent prendre les TC / les cars scolaires).

8> ... ou qu'il est perçu comme impossible pour des raisons extérieures à la personne interrogée Les principales contraintes jugées insurmontables sont liées à :

- L'organisation du travail [7 personnes concernées sur les 23 interrogées] : horaires décalées ou variables, travail posté, travail en 2x8 ou en 3x8 avec des horaires variables ou des horaires de prises de poste non compatibles avec les horaires de TC et/ou hors les heures de pointes ce qui rend difficile le covoiturage et complexifie l'usage des TC.
- L'absence de transport en commun sur le trajet domicile-travail, qui se combine souvent avec une faible probabilité de trouver un covoiturage : trajet « d'une petite commune périurbaine à une autre ».
- La nécessité d'avoir une voiture en journée pour des besoins professionnels (ex : approvisionner son commerce, son restaurant).

9> Un choc exogène (forte hausse des prix du carburant, évolution de la règlementation induisant une forte restriction de la circulation des véhicules polluants) peut déclencher une prise de conscience, une envie de changement mais ne sera pas forcément suffisant pour amener la personne à basculer durablement vers d'autres modes de transport

- Les personnes interrogées ont du mal à se projeter dans des scénarios de forte hausse des prix du carburant ou de fortes restrictions à l'usage de la voiture, certains trouvent ces scénarios peu crédibles.
- Les personnes qui ont déjà fait le choix de la voiture électrique ou hybride l'ont fait pour pouvoir conserver leurs habitudes de mobilité automobile en tenant compte de la hausse du coût des carburants ou le durcissement des normes écologiques.
- La hausse du coût des carburants inciterait principalement les personnes à se reporter sur les TC ou vélo+TC, mais au prix de lourds ajustements de leur vie quotidienne, voire de frais supplémentaires hors mobilité :
 « si demain le litre atteignait les 3 €, Blandine reconsidèrerait les horaires avec la nounou afin de pouvoir prendre le train »
- Certaines personnes pensent par ailleurs être « sans solutions » notamment pour les trajets « périurbain périurbain ». Le covoiturage, le télétravail, ou un changement véhicule pour passer à l'électrique (jugé moins cher) sont également évoqués comme solutions possibles par quelques personnes.
- Le durcissement des normes « écologiques » sur les véhicules laisse une partie des personnes interrogées dubitative (doutes sur les performances écologiques mais aussi techniques du véhicule électriques) voire sans solutions (budget insuffisant pour changer de voiture). Certaines personnes disent clairement qu'elles enfreindraient la règle au risque d'une amende.

10> La limitation des km parcourus au quotidien (grâce à un déménagement ou à un changement de lieu de travail) est peu évoquée... malgré quelques signaux faibles en faveur d'un mode de vie plus autosuffisant

- Les personnes sont attachées à leur lieu de vie : la quasi-totalité d'entre-elles refuse l'idée de déménager ou n'évoquent pas cette solution. Une seule personne parmi les 25 interrogées déclare avoir déménagé pour se rapprocher de son travail et limiter ainsi ses frais de transport : elle est jeune, célibataire et sans enfants.
- Le changement de travail voire de profession est évoqué par quelques personnes, qui jugent cette solution préférable à un déménagement. Toutefois, elles craignent de ne pas (re)trouver de travail plus proche.
- Une personne évoque l'idée d'aller vers un mode de vie plus « autosuffisant » : « si le litre d'essence passe à 3 €, Emilie [qui habite dans le Valbonnais et est institutrice à Monestier de Clermont] serait capable de changer de métier si elle n'obtenait pas un poste plus près de chez elle, voire de télétravailler. Elle pourrait aussi [...] mettre en place une manière de vivre plus autosuffisante dans une ferme familiale à elle [solution déjà envisagée] »
- Une autre personne indique que « pour le poste alimentaire, ça va, parce qu'elle a un grand jardin dans lequel elle cultive des légumes ce qui aide beaucoup » [Blandine, qui a quitté son appartement de Voiron pour s'installer avec son conjoint dans une maison avec jardin à La Murette au prix de frais de transport supplémentaire car elle ne prends plus le train pour aller à Grenoble].



4 DES PISTES DE SOLUTIONS POUR AIDER LES GRANDS NAVETTEURS À RÉORGANISER LEURS MOBILITÉS

CES PISTES SONT ISSUES DE LA SÉANCE AVEC LES EXPERTS ET DE LA LECTURE DES RÉCITS DE VIE

- 1. ALLER AU-DEVANT DES INDIVIDUS POUR LEUR FAIRE PRENDRE CONSCIENCE DES COÛTS DE LA MOBILITÉ ET LES AIDER À (RÉ)ORGANISER LEURS DÉPLACEMENTS
- 2. LEVER LES FREINS AU CHANGEMENT DE MODE DE TRANSPORT
- EXPÉRIMENTER UN DISPOSITIF « TERRITOIRE ZÉRO GRAND NAVETTEUR »

ALLER AU-DEVANT DES INDIVIDUS POUR LEUR FAIRE PRENDRE CONSCIENCE DES 4-1 COÛTS DE LA MOBILITÉ ET LES AIDER À (RÉ)ORGANISER LEURS DÉPLACEMENTS

1>Permettre aux individus de prendre conscience du poids financier des mobilités quotidiennes et du coût « réel » de chaque mode (via un calculateur de coût aisément accessible)

- Un message clé : le « gros » gisement d'économie est de se passer d'une des voitures du ménage
- Pour cela, faire connaître : le coût complet de la voiture (au-delà des simples dépenses de carburant et de péage), le coût des TC et les possibilités de prise en charge par l'employeur d'une partie de l'abonnement...
- Lien à faire avec l'application Pass Mobilité en cours de déploiement par le SMMAG.

2>Travailler avec les notaires, les agents immobiliers, les banquiers ... pour qu'ils proposent un calcul du coût complet « mobilités + loyer ou crédit » lié à l'acquisition ou la location d'un logement.

3>Faire connaître les offres alternatives à la voiture, casser les préjugés qui existent à leur égard, permettre aux personnes de les essayer

3>Développer les plans de mobilité employeurs à l'échelle des zones d'activité et des entreprises.

- En faire des vecteurs de sensibilisation des individus et des employeurs sur l'ensemble des solutions alternatives dont le covoiturage et le télétravail.
- Accompagner ainsi les entreprises dans le volet « mobilités » de la négociation annuelle obligatoire introduit par la LOM, les aider à s'organiser pour proposer des solutions aux salariés.

4>Développer le réseau des conseiller en mobilité et identifier des ambassadeurs de mobilité (personnes-ressources) dans les entreprises, les collectivités, les associations...

5> Favoriser la mise en réseau des individus à l'échelle des entreprises, des villages, des écoles et équipements petite-enfance... pour faciliter l'entraide, l'échange d'expériences, l'émergence d'initiatives facilitant l'organisation des mobilités et de la vie quotidienne.

4-2 LEVER LES FREINS AU CHANGEMENT DE MODE DE TRANSPORT

1>Desserrer l'étau de la contrainte liée à la « gestion » des enfants, qui est cité comme un obstacle majeur à l'utilisation des TC voire comme un vecteur d'abandon des TC au profit de la voiture

- Agir pour l'autonomisation des déplacements de l'enfant (pédibus, vélobus, aménagements de cheminements piétons et cyclables sécurisés...)
- Rapprocher les crèches, les écoles... des gares, arrêts TC, points de covoiturage.
- Aider les parents à s'organiser pour mutualiser la dépose-reprise / la garde des enfants

Un exemple issu des récits de vie : « pour les activités des enfants, Sabine avait organisé, avec d'autres parents, des tours de garde pour qu'un seul parent fasse les trajets à chaque fois. Pour l'école, ses enfants prenaient le bus scolaire, ou encore une fois, avec le même réseau, un seul parent récupérait tous les enfants à chaque fois ».

• Organiser le covoiturage à partir des écoles et équipements petits enfance (point de passage obligé matin et soir pour de nombreux parents).

2>Créer un tarif TC pour les habitués intermittents, intermédiaire entre l'abonnement et le titre au voyage. Ouvrir ce titre à la prise en charge d'une partie du coût des TC par l'employeur.

- Ce titre faciliterait le recours aux TC « un, deux ou trois fois par semaine, les jours avec moins de contrainte »
- La prise en charge par l'employeur pourrait passer par le « chèque mobilité » prévu par la LOM (loi d'orientation sur les mobilités) sur le modèle du chèque déjeuner.

3>Associer les référents Plan de Mobilité Employeur, les conseillers en mobilité, les futurs ambassadeurs de la mobilité... à la définition des ajustements d'offre TC. En particulier pour identifier les « petites incohérences » potentiellement faciles à corriger (exemple : ajout d'un service en flanc de pointe, modification d'un horaire...).

4>Etendre le maillage des stations d'autopartage et des points de location Métrovélo pour offrir des solutions de secours en cas d'imprévu ou pour faire face aux contraintes spécifiques sur une journée de la semaine.

4-3 EXPÉRIMENTER UN DISPOSITIF « TERRITOIRE ZÉRO GRAND NAVETTEUR »

Sur le modèle des territoires « zéro chômeur », réorienter une partie de l'argent public qui finance la mobilité vers des actions permettant de limiter les besoins de déplacement et d'aider les individus qui le peuvent et le souhaitent à changer leur mode de vie ou leur mode de transport

Exemple d'initiatives qui pourraient être soutenues :

- Monter une activité à domicile plutôt que de faire 50 km/jour pour un travail peu payé
- Changer de travail pour se rapprocher de son domicile : le dispositif territoire zéro grand navetteur pouvant prendre en charge les coûts de formation ou de perte de salaire, et pouvant également mettre en place une « bourse » d'échanges d'emplois pour faciliter ces relocalisations.
- Se regrouper entre habitants du village pour monter une épicerie coopérative (exemple : épicerie-café Chez Jeanne à Saint-Martin-de-la-Cluze : https://fr-fr.facebook.com/ChezJeanne.SaintMartin/), un réseau de covoiturage, un système d'autopartage
-

Le dispositif « territoire zéro grand navetteur » pourrait plus largement mettre en place une « bourse / bureau des temps et de la vie quotidienne » pour faciliter la mise en relation des individus, l'identification des besoins et la mise en lien avec les solutions, ...



Léna Boudin et Gabriel Jourdan

24 FÉVRIER 2020

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

21 rue Lesdiguières 38000 Grenoble 04 76 28 86 00 accueil@aurg.asso.fr www.aurg.org



